



Axes Stratégiques Bordeaux Montaigne 2022-26

Septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. RECHERCHE	3
1.1 Une restructuration de nos Unités de Recherche	3
1.2 Une réorganisation du paysage de l'édition : publications structurées et science ouverte	4
1.3 Une meilleure articulation de la formation et de la recherche	4
2. FORMATION	4
2.1 La consolidation de la réussite étudiante	4
2.2 Une meilleure articulation avec le monde socioprofessionnel et la recherche au bénéfice de l'insertion des étudiants	5
2.3 Un dispositif de pilotage de l'offre de formation renouvelé	5
3. VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS	5
3.1 Une intégration active des usagers dans la vie de l'établissement	5
3.2 Un campus dynamique et engagé dans la transition écologique et solidaire	6
4. GOUVERNANCE	6
4.1 Une gouvernance collégiale privilégiant la subsidiarité	6
4.2 Une organisation opérationnelle en soutien de la gouvernance	7
4.3 Une politique RH concertée pour mieux vivre à l'université	7

Bordeaux Montaigne : une université ALLSHS confortant sa place scientifique et citoyenne engagée au service de ses étudiants¹ et inscrivant son action dans la transition écologique et solidaire.

Bordeaux Montaigne se distingue par son identité spécifique : relevant de disciplines uniques sur le site bordelais, elle est la seule université exclusivement ALLSHS de la région Nouvelle-Aquitaine. C'est cette articulation féconde des Arts, Langues et Lettres avec les Sciences Humaines et Sociales qui fait la spécificité de Bordeaux Montaigne et c'est elle qui structure le projet stratégique d'établissement.

1. RECHERCHE

Dans le domaine de la recherche, nous souhaitons mettre en évidence l'utilité des ALLSHS pour nos sociétés et mobiliser notre université pour aller à la rencontre des territoires : forger des méthodes innovantes et participatives de science créative et de savoirs partagés, développer la recherche-action et la recherche-création, en étant présents sur des tiers lieux. L'université doit sortir de ses murs et travailler pour mettre en œuvre, pratiquement, toute sa puissance de transformation de la citoyenneté, toute sa capacité d'animation de la cité.

1.1 Une restructuration de nos Unités de Recherche

Une recherche de qualité ne peut se faire que dans des champs scientifiques clairement délimités, et solidement dotés. Les unités de recherche de Bordeaux Montaigne sont en cours de restructuration. Il s'agit d'opérer les regroupements disciplinaires nécessaires pour préciser leurs spécificités, et améliorer ainsi leur visibilité dans le paysage national et international – pour exemple saillant, la restructuration de deux unités de sciences archéologiques en une seule UMR, « Archéosciences Bordeaux », partenaire du GPR « Human Past ». Nous allons par ailleurs faire émerger deux champs spécifiques qui étaient auparavant dispersés dans des unités trop hétérogènes : une unité spécialisée dans les études aréales sur l'Asie en partenariat avec La Rochelle Université (Dynamiques, interactions et interculturalité en Asie), pivot pour des échanges internationaux déjà féconds, et une unité d'arts (ARTES) – indispensable sur le site bordelais et tête de pont pour animer les collaborations multiples avec nos partenaires culturels et artistiques. La révision du modèle de dotation, la décision politique de nommer un VP chargé du mécénat et du partenariat, le développement d'un pôle projets et partenariats dans une direction de la recherche restructurée, seront les moyens de renforcer notre solidité scientifique. Nous ferons la place à des sujets innovants et structurants dont certains ont déjà émergé : en 2020 et 2021 par exemple, trois groupes de travail, sur les *food studies*, sur les études sur la guerre, sur les Afriques ont vu le jour, grâce à des réunions de mise en commun. Nous souhaitons maintenir ce dynamisme, à côté des unités solidement constituées. Au niveau international, un projet d'alliance d'universités européennes permettra de valoriser nos disciplines et ainsi d'augmenter le rayonnement de Bordeaux Montaigne.

Par ailleurs, en tant que tutelle principale avec le CNRS, et avec l'Université de Bordeaux comme tutelle secondaire, Bordeaux Montaigne poursuit la transformation de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine en UAR (Unité d'Appui à la Recherche). La MSHA est destinée à structurer la recherche

¹ Afin de faciliter la lecture de ce texte, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

bordelaise en sciences humaines et sociales autour d'un projet scientifique sur les territoires plurilingues, les sociétés inclusives et les humanités évolutives.

1.2 Une réorganisation du paysage de l'édition : publications structurées et science ouverte

La publication du travail des chercheurs est le premier outil de valorisation de la recherche. Nous allons harmoniser les différentes presses de notre site (Presses Universitaires de Bordeaux, Ausonius Editions, Editions de la MSHA) et nous doter d'outils de valorisation innovants, basés sur les principes de la science ouverte : une plateforme d'ouvrages numériques natifs augmentés, Un@, au service des presses de la Nouvelle-Aquitaine et une pépinière de revues, destinée à valoriser nos publications, à faciliter leur migration sur Open Edition, et à développer leur accessibilité. En s'appuyant sur le SCD, nous poursuivrons et intensifierons notre engagement sur HAL, par le dépôt de textes intégraux.

1.3 Une meilleure articulation de la formation et de la recherche

En ALLSHS, la plus grande partie de la recherche française se fait dans les universités. Nos étudiants ont trop peu conscience de cette spécificité et nous souhaitons les sensibiliser à la recherche qui irrigue leurs enseignements. Nous poursuivrons la mise en place de dispositifs pour les convier ouvertement à nos activités de recherche dès la L1 (vignettes vidéo d'information, point recherche mensuel sur Radio Campus, conférence de rentrée) et nous travaillerons plus spécifiquement sur le Master : organisation de mastériales, de masterclass animées par des chercheurs seniors, de journées d'étude master, de déplacements dans des colloques.

2. FORMATION

Notre stratégie en matière de formation répond à trois enjeux majeurs et se conçoit pour chacun d'entre eux avec la volonté de maintenir un service public de qualité en matière d'enseignement supérieur dans les domaines ALLSHS.

2.1 La consolidation de la réussite étudiante

Après huit années de mise en œuvre de projets en faveur de la réussite en licence dont trois ans dans le cadre de la loi ORE, il est temps de consolider les progressions qui ont été observées. Il s'agira d'évaluer l'impact des dispositifs existants (remédiation, directions des études, contrats pédagogiques, etc.) pour les améliorer ainsi que de réévaluer certains dispositifs non retenus dans un premier temps mais pouvant à présent trouver leur place. Il faudra par ailleurs améliorer les usages du numérique pédagogique et de la FAD au service des étudiants. Enfin, nous souhaitons faire davantage de place aux étudiants dans les décisions qui concernent l'évolution des formations en confortant leur rôle dans les instances et en favorisant une meilleure prise en main de leurs cursus, particulièrement en deuxième cycle (se former soi-même).





2.2 Une meilleure articulation avec le monde socioprofessionnel et la recherche au bénéfice de l'insertion des étudiants

Bordeaux Montaigne s'engage dans un travail d'élaboration d'une image positive de l'université ALLSHS et d'une meilleure articulation de ses formations avec le monde professionnel afin d'améliorer l'insertion de ses étudiants. Nous travaillerons sur l'articulation licence/master/doctorat, ce qui sera facilité par l'amélioration du pilotage et nécessitera de poursuivre le travail entamé sur l'offre de deuxième cycle. Il faudra systématiser les conseils de perfectionnement en consolidant la place des étudiants et des professionnels en leur sein. Il s'agira aussi de s'appuyer sur la mise en place de l'approche par compétences pour améliorer la lisibilité de nos formations, de développer et objectiver les apports de la formation par la recherche, et enfin d'améliorer le suivi des partenariats sur le site bordelais et au-delà (politique de partenariat).

2.3 Un dispositif de pilotage de l'offre de formation renouvelé

L'objectif de soutenabilité ne pourra être atteint sans la **création d'un dispositif de pilotage de l'offre de formation**. Les principes de soutenabilité, mais aussi de pluriannualité, doivent présider à ce pilotage.

Dans la continuité de la construction de l'offre de formation 2022-26, nous mettrons en place un dispositif de pilotage qui accompagnera sur la période contractuelle le déploiement de celle-ci et en assurera la soutenabilité. Dans ce dispositif, les composantes, les directions de département, les assemblées et responsables de formation, les conseils de perfectionnement auront leur place, selon les principes de collégialité et de subsidiarité que nous souhaitons développer. Par ailleurs, les étudiants et les professionnels extérieurs doivent également tenir un rôle dans ce dispositif. Tout en visant les objectifs de soutenabilité, il sera essentiel de garder à l'esprit la cohérence pédagogique et les évolutions sociétales et contextuelles, tout en tenant compte des spécificités qui permettent d'identifier notre université au niveau métropolitain, national et international.

Ce travail devrait permettre **d'améliorer la visibilité de Bordeaux Montaigne et de valoriser les compétences de ses étudiants et de ses chercheurs au service de la société.**

3. VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Dans la continuité du travail de restructuration des services de la vie universitaire par la création du Service culturel et de la Direction de la Vie d'Établissement et de Campus (DiVEC) et en s'appuyant sur la dynamique rendue possible par la gestion paritaire de la Contribution vie étudiante (CVEC), nous ferons de la vie de campus un axe important de notre politique, pour une université dans laquelle il fait bon vivre.

3.1 Une intégration active des usagers dans la vie de l'établissement

Un enjeu fondamental pour Bordeaux Montaigne est l'animation de son campus par ses étudiants et personnels afin de mieux l'intégrer à son environnement. Les outils nécessaires seront créés pour que la communauté puisse développer des idées et les transformer en projets concrets pour l'établissement.



Priorité sera donnée aux dispositifs tels que les appels à idées et les budgets participatifs : les étudiants et les personnels prendront toute leur place dans la réflexion autour des grands projets de vie de campus, tels que la création d'un espace de services (vente de goodies, offre alimentaire responsable, protections menstruelles...), les circulations douces ou l'aménagement des lieux de vie étudiante. L'objectif sera de renforcer le sentiment d'appartenance de notre communauté à Bordeaux Montaigne.

L'emploi étudiant est également un facteur d'implication des étudiants dans la vie de l'établissement. Nous mènerons une politique de l'emploi étudiant volontariste grâce à la création d'une campagne d'emploi annuelle, sur le modèle de ce qui existe déjà pour les personnels.

L'amélioration de la visibilité de Bordeaux Montaigne dans la société passe aussi par une meilleure intégration à son environnement immédiat. Les projets d'aménagement du campus se feront en pleine concertation avec les partenaires du site (CROUS, municipalités, Bordeaux Métropole notamment).

3.2 Un campus dynamique et engagé dans la transition écologique et solidaire

Forte de la richesse de ses formations, de sa recherche et de sa vie associative incarnée par la CDVEA, notre université dispose d'un fort potentiel pour dynamiser le campus, aussi bien pour ses acteurs que pour les habitants de son environnement immédiat.

Nous ferons de la culture un atout majeur de notre université, en collaboration avec les institutions culturelles voisines et plus lointaines, en associant les acteurs culturels et les associations étudiantes à la réflexion et à la mise en place des divers programmes.

L'utilisation des fonds CVEC sera tournée vers le bien-être des étudiants (accompagnement social, actions de prévention et activités sportives). Nous mènerons également une politique volontariste pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, Bordeaux Montaigne souhaite valoriser le site sur lequel elle se situe qui comprend de nombreux espaces verts. Dans le cadre d'éléments structurants forts (le SDIA, le SPSI, les CPER et l'opération campus), une politique d'aménagement durable, écologique et solidaire sera engagée, avec les collectivités territoriales partenaires. Par l'intermédiaire de la chargée de mission transition écologique et solidaire, des travaux seront menés avec le concours des associations partenaires en faveur de pratiques alimentaires responsables, de mobilités douces et d'une gestion maîtrisée des déchets et des ressources.

4. GOUVERNANCE

4.1 Une gouvernance collégiale privilégiant la subsidiarité

La rénovation des relations entre les différentes entités de l'établissement s'accompagnera d'un **meilleur partage et d'une meilleure diffusion de l'information** à l'ensemble de la communauté.

Nous veillerons à ce que les instances, notamment le CAc, exercent toutes leurs prérogatives et soient des lieux de débat et de co-construction des décisions. Les travaux des différentes commissions seront enrichis par le partage des données et des documents de travail.



Nous maintiendrons le **dynamisme du dialogue social** avec les personnels, et nous poursuivrons celui initié avec les étudiants lors de la crise sanitaire.

Au cours du prochain contrat, l'établissement s'engagera dans la **mise en œuvre du principe de subsidiarité** entre services centraux, composantes de formation et unités de recherche afin de mieux partager la prise de décision.

4.2 Une organisation opérationnelle en soutien de la gouvernance

L'un des enjeux fondamentaux du prochain contrat sera la **maîtrise des risques**, notamment financiers. Celle-ci doit passer par un travail global de soutenabilité non seulement de l'offre de formation, mais de l'ensemble des missions et activités de l'université. L'ambition est de développer des méthodes et outils d'analyse prospective afin d'inscrire le modèle économique de Bordeaux Montaigne dans une perspective pluriannuelle.

A cette fin, l'établissement se dotera d'un système d'information décisionnel afin d'assurer la production de données fiables et partagées pour une prise de décision collégiale.

Un autre enjeu de ce contrat sera de réfléchir à la **maîtrise du temps** (séquençage entre la prise de décision et la mise en œuvre des différents chantiers). Une cartographie des projets sera réalisée afin de conduire une analyse systématique de leur faisabilité en fonction des moyens humains et financiers disponibles, et de les prioriser.

Un inventaire et un calendrier des différents appels à projets (déposés et lauréats) seront par ailleurs établis.

Le travail de formalisation des procédures sera poursuivi dans l'optique de leur simplification.

4.3 Une politique RH concertée pour mieux vivre à l'université

Bordeaux Montaigne souhaite dynamiser sa politique des carrières, en particulier par le biais d'un accompagnement RH renforcé et par la formation des personnels, notamment lorsque se manifeste une volonté de mobilité. La formation des personnels existe depuis longtemps dans notre établissement et constitue une réussite. Il s'agit maintenant de la déployer de manière concertée et plus cohérente afin que chacun et chacune individuellement puisse évoluer dans sa carrière d'une part, et que l'établissement puisse anticiper ses besoins et ses ressources en termes de compétences professionnelles d'autre part.

La politique des carrières passe également par une volonté affirmée de déprécariser et de stabiliser les situations professionnelles personnelles des agents non titulaires, aussi bien par le biais des concours que par celui d'une cédésation plus rapide des personnels en CDD recrutés pour des missions pérennes.

Ces objectifs impliquent de renforcer le dialogue social dans toutes les instances qui lui sont dévolues (CT et CHSCT puis CSA en particulier) afin de garantir la collégialité et la représentativité comme règles de base du travail politique.